

COMITÉ PERMANENT DES PROGRAMMES ET DES FINANCES

Vingt-septième session

DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

1. Bonjour, et bienvenue. Étant donné que nous aurons l'occasion de faire le point sur les activités de l'OIM le mois prochain, à la 111^e session du Conseil, je me concentrerai ce matin sur un certain nombre d'investissements et de réalisations clés et ferai quelques remarques sur le budget à venir.
2. L'année 2020 continue d'être tumultueuse pour chacun et chacune d'entre nous. La maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a eu des incidences sur tous les aspects de notre vie et a chamboulé un grand nombre de nos projets. L'OIM ne fait pas exception. Cette pandémie a rendu plus difficile la réalisation de certaines de nos activités, en particulier sur le terrain. D'autres sont devenues plus urgentes. Et la situation déjà éprouvante dans laquelle se trouvent des millions de migrants s'est aggravée.
3. Je tiens à vous remercier pour votre soutien à notre plan stratégique de préparation et de riposte à la COVID-19. Nous avons reçu près de 300 millions de dollars É.-U., qui englobent des crédits nouveaux et des crédits réaffectés. Cette somme représente un peu moins de la moitié du montant total des besoins de financement que nous avons définis. Je remercie tout particulièrement l'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne pour leur généreuse contribution. Votre soutien nous a permis de lancer rapidement notre réponse à la pandémie sur le terrain avec le concours des communautés de migrants et des parties prenantes avec lesquelles nous collaborons déjà, et de mener de nouvelles activités de mobilisation.
4. Dès le début de la crise, l'OIM s'est efforcée de faire en sorte que nous disposions d'un tableau aussi complet que possible des incidences de la pandémie sur la mobilité. Nous avons créé une base de données sur les restrictions à la mobilité dans le monde, passant en revue 4 000 points d'entrée dans 173 pays.
5. Nous avons également collaboré avec des autorités et des parties prenantes clés afin de renforcer leurs capacités de riposte à la pandémie ; apporté notre soutien à des agents de première ligne à des points d'entrée ; procédé à des évaluations sanitaires conjointement avec les autorités locales ; et mené des activités de surveillance de la maladie.
6. L'OIM s'est occupée en priorité des personnes les plus à risque et les plus touchées afin d'assurer un accès continu aux services, aux produits et à la protection de base. Plus de 1 300 membres du personnel médical et de santé de l'OIM ont été mobilisés pour fournir des services de santé à des migrants vulnérables et à des personnes déplacées, ainsi que pour renforcer les capacités nationales, notamment en matière de dépistage en laboratoire et de surveillance de la maladie aux points d'entrée. Nous avons également proposé un soutien psychosocial et en matière de santé mentale dans plus de 25 pays.
7. Nos opérations de coordination et de gestion des camps ont fait intervenir des autorités et des acteurs de la santé pour faciliter la mise en œuvre de mesures d'isolement, de distanciation physique et, au besoin, de quarantaine pour les populations mobiles. Des services de protection essentiels ont continué d'être assurés puisque le personnel a trouvé de nouvelles façons de travailler à distance dans 38 pays.
8. Bien que nous ayons obtenu des résultats positifs, nous demeurons profondément préoccupés par la situation dans laquelle se trouvent quelque 2,75 millions de migrants en détresse dans le monde – ce qui est une estimation prudente du nombre de personnes dans le besoin. Le soutien financier qui leur est destiné reste faible, si bien que seule une petite fraction de ce groupe a bénéficié de l'aide de l'OIM.
9. Nous avons également pleinement conscience des défis socioéconomiques qui s'annoncent, alors même que la COVID-19 continue d'induire des coûts immédiats importants. Nous estimons qu'il

est urgent de créer des mécanismes de soutien pour préserver la résilience et favoriser le relèvement des populations mobiles qui étaient déjà vulnérables avant la pandémie. J'en appelle à chacun et chacune d'entre vous de prendre en compte les migrants dans vos programmes nationaux et internationaux chaque fois que cela est possible.

10. L'OIM, de même que le système plus vaste des Nations Unies, continue de s'adapter à une nouvelle normalité. Nous collaborons étroitement avec nos partenaires des Nations Unies à des activités clés de planification et de riposte dans le cadre d'un certain nombre de mécanismes de coordination en cas de crise ainsi que du Réseau des Nations Unies sur les migrations, dont l'OIM assure la coordination. Nous attirons l'attention sur des questions que nous considérons comme revêtant une importance fondamentale pour le système des Nations Unies, notamment la nécessité d'intégrer des préoccupations en matière de santé publique dans les processus de gestion des frontières ; de veiller à apporter aux migrants des réponses complètes et inclusives en matière de santé ; et de combattre avec fermeté le racisme et la xénophobie.

11. La COVID-19 a obligé les Nations Unies non seulement à adapter leurs programmes, mais aussi à réexaminer et à adapter leurs mécanismes internes afin de permettre aux organismes et au personnel de rester à leur poste et de s'acquitter de leur mission tout en renforçant l'action de santé publique menée à l'intention des communautés au service desquelles ils œuvrent. Je tiens ici à prendre un moment pour féliciter le personnel de l'OIM, qui a travaillé sans relâche dans des circonstances des plus difficiles. Comme je l'ai déjà dit par le passé, notre personnel est la clé de voûte de l'Organisation.

12. L'OIM soutient activement l'initiative dite « de première ligne de défense », qui vise à faire en sorte que les membres du personnel des Nations Unies et les personnes à leur charge aient accès à des services de santé de qualité et fiables là où les systèmes de soins de santé ne disposent pas de ressources suffisantes. Elle met en œuvre ce projet dans 15 pays, où elle offre toutes sortes de services, et s'entretient actuellement avec les équipes de pays des Nations Unies dans plusieurs autres pays au sujet de la fourniture de tels services.

13. Nous continuons d'œuvrer main dans la main avec nos partenaires clés. Nous renforçons toujours plus notre partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé, et avons signé un mémorandum d'accord avec l'Organisation panaméricaine de la santé, afin de consolider notre réponse en Amérique du Nord, en Amérique latine et dans les Caraïbes. En outre, nous prévoyons de signer, dans un avenir proche, un mémorandum d'accord avec l'Alliance GAVI en vue de promouvoir l'égalité d'accès aux technologies relatives à la COVID-19 et une couverture vaccinale adéquate et rapide pour les migrants et les réfugiés lorsque des vaccins contre la COVID-19 seront disponibles.

14. Étant donné les difficultés que nous avons rencontrées dans le cadre de certains programmes techniques, tels que nos activités de facilitation de visas, nous avons entrepris un certain nombre de mesures d'économie. À l'échelle de l'Organisation, un certain nombre de membres du personnel sont provisoirement passés à temps partiel, tandis que quelque 140 postes ont été supprimés. Nombre d'entre eux ont depuis recommencé à travailler à plein temps car les opérations ont repris. Malgré ces difficultés, l'Organisation a continué de voir ses effectifs s'accroître et employait 15 300 personnes en juin 2020.

15. En dépit des incidences de la COVID-19, nos projets à long terme se poursuivent, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du Cadre de gouvernance interne.

16. Depuis la dernière réunion du Comité permanent des programmes et des finances, en juillet, le plan de travail du Cadre de gouvernance interne a été finalisé et communiqué aux États Membres. Nous sommes très satisfaits du niveau d'engagement des États Membres en faveur de la réalisation des réformes. La Directrice générale adjointe et moi-même tenons à vous remercier pour votre soutien indéfectible.

17. Comme vous pourrez le constater à l'examen du point de l'ordre du jour relatif au Cadre de gouvernance interne et du document correspondant (S/27/INF/1) qui sera présenté pendant cette session, nous avons accompli d'importants progrès dans un certain nombre de domaines, y compris en matière de ressources humaines et de suivi et d'évaluation. Ainsi qu'il est indiqué dans le document, nous continuerons de rendre compte de nos progrès à chaque session du Comité permanent.

18. La première phase du processus de réorganisation du mode de fonctionnement a commencé, et les progrès que nous avons accomplis à cet égard et nos projets à venir vous seront présentés plus tard dans la journée. La réorganisation du mode de fonctionnement représente un investissement financier important, qui s'élève à quelque 56 millions de dollars É.-U. sur quatre ans, mais elle est indispensable pour permettre à l'OIM de rester un partenaire fiable pour les États Membres, les donateurs et les bénéficiaires ces prochaines années.

19. Pour ce qui est de la réalisation de la Vision stratégique 2019-2023, neuf stratégies régionales ont été formulées et seront lancées sous peu. La semaine dernière, nous avons donné le coup d'envoi de la stratégie continentale de l'OIM pour l'Afrique 2020-2024, qui énonce nos priorités clés pour ce qui est des partenariats avec l'Union africaine et toutes les entités régionales. Notre stratégie en matière de données sur la migration a été finalisée, et nos priorités en ce qui concerne le développement stratégique futur se précisent, y compris les stratégies relatives à l'identité juridique, ainsi qu'au changement climatique et aux modifications de l'environnement.

20. Notre cadre stratégique de résultats en est aux derniers stades de son élaboration et sera prêt à être mis en œuvre en 2021. Nous nous employons, en outre, à faire en sorte que nos rapports puissent intégrer des cadres généraux clés, notamment les objectifs de développement durable, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le Cadre de gouvernance des migrations, tout en mesurant les progrès accomplis au regard de la Vision stratégique.

21. Comme vous le savez compte tenu de nos discussions au cours de l'année écoulée, je me suis aussi employé à adapter les structures de l'Organisation, en commençant par un projet de réforme visant à renforcer la direction et la haute direction, qui sera examiné de manière plus approfondie demain lors de la quatrième session extraordinaire du Conseil. Quelle que soit l'issue de ce processus, je tiens à vous remercier pour votre engagement soutenu et vos contributions au cours de l'année écoulée.

22. En parallèle, nous continuons de chercher des moyens de renforcer la viabilité du budget de l'OIM, ce qui sera particulièrement difficile dans un contexte où les besoins augmentent et où les portemonnaies sont déjà sollicités à l'extrême. En 2020, le Groupe de travail sur la réforme budgétaire s'est réuni à trois reprises pour examiner des propositions visant à modifier le cadre financier de l'Organisation et à améliorer les dispositions budgétaires, afin d'aligner celles-ci sur la réalité actuelle. Un certain nombre de possibilités ont été présentées, et je vous remercie tous pour votre contribution en vue de garantir à l'OIM un avenir plus viable à long terme.

23. En l'absence de réformes, la partie administrative du budget pour 2020 reste inchangée à 52 millions de francs suisses, tandis que la partie opérationnelle est passée de 1,732 milliard de dollars É.-U. à 1,940 milliard de dollars É.-U., en raison des fonds additionnels reçus pour des projets en cours et des nouvelles activités.

24. Les revenus de soutien opérationnel projetés sont restés inchangés à 123 millions de dollars É.-U. et il est probable que cette cible soit atteinte à la fin de l'année. Comme il en avait été convenu à la dernière réunion du Comité permanent, nous avons alloué 10,16 millions de dollars É.-U., prélevés sur la réserve de RSO, aux initiatives qu'il est proposé de mettre en œuvre pour renforcer l'Organisation de différentes manières.

25. La partie administrative du budget pour 2021 a été établie sur la base d'une croissance nominale zéro, et reste ainsi au même niveau qu'en 2020. La partie opérationnelle du budget pour 2021, établie sur la base des crédits escomptés, est estimée à 913,4 millions de dollars É.-U., soit une hausse de 6 % par rapport au montant projeté à la même époque de l'année dernière. Le budget des RSO prévu pour 2021 s'élève à 128 millions de dollars É.-U. et tient compte des tendances actuelles et escomptées.

26. Pour conclure, je voudrais souligner les efforts continus que nous fournissons dans les domaines de la durabilité environnementale, de la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles (PSEA), et de l'inclusion du handicap, et attirer l'attention sur le débat en plein essor que nous menons en interne sur le racisme et la diversité.

27. J'ai le plaisir d'annoncer que pour la première fois de son histoire, l'OIM est désormais climatiquement neutre. Nous avons compensé les émissions de l'Organisation en achetant des crédits d'émission de carbone à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques au titre de l'engagement pris par l'OIM en faveur de la durabilité environnementale. Il s'agit là d'une dépense et d'un exercice qui seront récurrents à l'avenir, mais que nous considérons indispensables.

28. Sur la question de la PSEA, nous continuons d'appuyer les activités interinstitutions dans ce domaine, en offrant des orientations et une assistance technique aux équipes de pays pour l'action humanitaire et aux équipes de pays des Nations Unies et en renforçant les capacités des coordonnateurs PSEA sur place. Le mois dernier, des collègues ont dispensé la première formation mondiale aux coordonnateurs PSEA sous forme de cours en ligne. Nous continuons en outre de renforcer la coordination, par la haute direction, des activités en matière de PSEA à l'échelle de l'Organisation et élaborons un plan d'action.

29. La participation de l'OIM à la première année de mise en œuvre de la stratégie des Nations Unies pour l'inclusion des personnes handicapées a été une bonne occasion pour l'Organisation d'assurer une sensibilisation en interne à cette question, de consolider les pratiques suivies actuellement à l'échelle institutionnelle et opérationnelle et de privilégier des activités efficaces à court, moyen et long terme. Cette stratégie est fondée sur une vision collective de ce qui est dans l'intérêt supérieur des migrants présentant un handicap, à savoir réduire les obstacles auxquels ils se heurtent et leur permettre de participer à la société sur un pied d'égalité avec les autres.

30. Comme suite aux observations que j'ai faites à la vingt-sixième session du Comité permanent des programmes et des finances sur la nécessité de s'attaquer au racisme et à la discrimination ainsi qu'à la question de la diversité dans toute l'Organisation, nous avons engagé à cet égard une discussion interne associant l'ensemble de l'Organisation. Une enquête a notamment été menée auprès du personnel et une réunion du personnel avec le Directeur général a été organisée pour en discuter. Plusieurs bureaux de l'OIM ont poursuivi cette discussion à l'échelle nationale et ont fait part d'observations supplémentaires. À présent, notre objectif est de synthétiser les idées que nous avons reçues en une feuille de route en vue de l'adoption de mesures concrètes, tout en poursuivant cette discussion. Dans le même temps, nous prévoyons d'élargir le mandat de l'Unité de coordination des questions de sexospécificité pour qu'il englobe un éventail plus large de questions relatives à la diversité et à l'inclusion, telles que l'orientation sexuelle, le racisme et le handicap.

31. La célébration du soixante-quinzième anniversaire des Nations Unies nous rappelle le rôle indispensable qu'elles jouent dans la gestion de tâches d'envergure véritablement mondiale. Mais aussi la nécessité de nous adapter sans cesse à de nouvelles réalités. L'OIM n'épargne aucun effort, que ce soit au sein du système des Nations Unies ou de manière indépendante, pour s'assurer de rester adaptée dans un monde qui présente des défis urgents à relever. Je me réjouis à la perspective de nos discussions aujourd'hui.